

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme

Monsieur J.-P. Demeure
Ingénieur-Directeur général
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : F:/Architecture/Cellule
Administration/Word/2012/1/1085pc-CRMS-Sercmaes
N/Réf. : GM/Bxl5.53/s.539

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Charles Buls. Monument à Everard 't Serclaes. Etude préalable à la restauration. **Avis de principe. de la CRMS.**
(Dossier traité par : Mme P. Cordeiro)

En réponse à votre lettre du 07/12/2012 et suite à la réunion du 12/06/2013, l'étude préalable à la restauration du monument à Everard 't Serclaes a été examinée par notre Assemblée en sa séance du 26/06/2013.

Après avoir reçu le rapport de l'étude préalable à la restauration du monument réalisé par l'IRPA (M. Amarger sous la direction de G. Dewanckel), la CRMS a décidé d'organiser une réunion de réflexion à ce sujet en présence des représentants de la Ville (Mme P. Cordeiro de la Cellule du Patrimoine Historique et M. N. Decoster, Architecte en chef), de la DMS (M. J.-Fr. Loxhay de la Cellule Travaux) et de la CRMS (Mmes M.-L. Roggemans, A. Verdonck, M. Demanet, A. Van Loo et G. Meyfroots).

Dans l'objectif d'élargir le débat et de pouvoir formuler les recommandations les plus pertinentes, elle a, par ailleurs, invité à cette réunion des spécialistes en restauration d'œuvres d'art en métal (Mme Fr. Urban) ainsi qu'en méthodologie de la restauration (Mme C. Périer-d'Ieteren). La réunion a essentiellement porté sur la question fondamentale de l'option qu'il conviendrait de privilégier pour préserver dans les meilleures conditions ce monument aujourd'hui dans un état préoccupant :

- soit le restaurer profondément et le replacer ensuite in situ ;
- soit le remplacer par une copie, réalisée à partir de la maquette originale en plâtre, et conserver le monument originel à l'intérieur après une restauration plus légère.

Les principales réflexions développées lors de cette réunion, qui s'est tenue le 12 juin 2013, sont résumées ci-dessous. Les conclusions de la réunion ont été présentées à l'Assemblée plénière de la CRMS le 26 juin 2013, qui les a confirmées. Elle peuvent se résumer comme suit :

Dans l'état actuel de la question, la solution de placer le monument originel à l'intérieur, à côté du modèle en plâtre, et de le remplacer à l'extérieur, sous la maison L'Etoile, par une copie semble la solution la plus judicieuse et la plus durable : elle permettrait de conserver le monument originel dans de meilleures conditions tout en autorisant la restitution in situ de l'effet voulu au départ par le sculpteur (dorures, polychromie) et sans influence majeure sur le culte de dévotion. Le projet muséographique qui doit accompagner la mise en place d'une copie nécessite cependant une étude spécifique et un investissement important. L'original devra être présenté à côté du modèle en plâtre dans un lieu accessible au grand public, qui s'inscrit dans le parcours de visite de la Grand-Place.

Il s'agirait, certes, d'une solution coûteuse mais ses retombées sur les plans pédagogique et touristique pourraient dépasser de loin le monument 't Serclaes.

Enfin, cette solution ne serait envisageable qu'à condition que la Ville donne des garanties fermes quant à la valorisation muséale de l'œuvre originelle et de sa maquette, ainsi qu'à leur restauration.

Réflexions sur l'évaluation des options de restauration

Le monument 't Serclaes a été réalisé en 1902 par le sculpteur Julien Dillens pour la Ville de Bruxelles. Dès l'origine, le monument se situait sous l'arcade de la maison « L'Etoile », à l'angle de la Grand-Place et la rue Charles Buls. Le monument est classé par l'arrêté du 07/11/2002 (classement de la totalité de la maison « L'Etoile » ainsi que des monuments à Charles Buls et 't Serclaes).

Le débat sur la restauration du monument « 't Serclaes remonte à plusieurs années. En 1990, la restauratrice Sylvie Boas a dressé un premier bilan relatif à la problématique de sa conservation. En 2001, une étude en vue de la réfection du bras droit, également réalisée par Mme S. Boas pour la sprl Statua, a été présentée à la CRMS en soulignant l'état alarmant de la sculpture et la nécessité de prendre d'urgence des mesures conservatoires.

Le 09/12/2003, la CRMS a rendu un avis favorable sur la réfection du bras droit du gisant ainsi que sur un léger nettoyage. Dans son avis, elle insistait sur la nécessité de mener une campagne de sensibilisation et de mettre en place une protection physique entre le public et la statue. Ces travaux ne furent pas réalisés.

Le 08/09/2011, un permis unique a été délivré pour la dépose du monument en vue d'un examen plus approfondi (permis délivré selon la procédure des travaux de « minime importance »). Le monument a été démonté en octobre 2011 et transféré à l'IRPA pour une nouvelle étude réalisée par M. A. Amarger. Elle a été suivie par un comité d'accompagnement dans lequel la CRMS et la DMS étaient représentées. Le rapport de l'étude a été finalisé en septembre 2012.

Pathologies

La surface du monument a fortement souffert de la corrosion et de l'encrassement consécutifs au manque d'entretien. La dorure d'origine est masquée et partiellement détruite par les concrétions qui se sont formées. La patine noire du gisant a été progressivement usée par le frottement des mains des visiteurs.

Ces deux phénomènes ont conduit à une inversion radicale du schéma chromatique du monument et une perte drastique de sa lisibilité d'origine. On note également un type de corrosion localisé par piqûres qui, à terme, peut endommager gravement le monument.

En outre, certaines parties du monument (notamment le bras droit du gisant) sont fortement altérées par les contacts manuels du public — les frottements ayant notamment provoqué un trou dans le métal

La structure du monument est en général en bon état, hormis certains éléments ponctuels (p.ex. les deux pattes arrière du cheval). Les divers éléments du monument étaient fixés sur le support de manière assez complexe. Le démontage du monument a constitué de ce fait une opération très difficile et délicate, ce qui vaudra également pour le remontage futur.

Options d'intervention

Deux grandes options se dégagent de cette nouvelle étude, qui dépendent de la manière dont le monument sera conservé ensuite, à savoir :

- soit à l'extérieur, en le remettant en place après restauration à son emplacement d'origine, sous l'arcade de la maison de L'Etoile ;
- soit à l'intérieur, dans un lieu encore à déterminer mais proche de la maison de L'Etoile, où il serait exposé à côté de la maquette originale en plâtre pour l'instant conservée dans le hall de l'école Charles Buls. Dans ce cas, une copie, réalisée à partir de la maquette originale en plâtre, remplacerait le monument à son emplacement originel.

Une troisième voie existe également, à savoir la réalisation d'une copie partielle des deux éléments les plus altérés, le gisant et le cavalier, qui seraient intégrés dans le monument originel remonté *in situ*. **Cette troisième voie constituant une solution hybride est peu défendable sur le plan déontologique. Elle est d'ores et déjà écartée, conformément au point de vue de M. Amarger et de tous les participants.**

Le choix entre les deux principales options est toutefois déterminant : le degré d'intervention et de restauration de l'original en dépend directement.

Chacune de ces options présente une série d'avantages et de désavantages ; elles devront donc être conditionnées par des garanties précises et s'accompagner d'une restauration du monument adaptée selon le choix effectué.

Option 1 : remplacement du monument par une copie sous la maison de L'Etoile, restauration et déplacement du monument à l'intérieur (conservation *ex situ*).

Avantages :

- Cette option conduirait à la **meilleure protection du monument** originel qui pourrait dorénavant être conservé dans des conditions optimales, à **l'abri des aléas extérieurs et surtout des contacts physiques du public**.
- Il ne serait, plus nécessaire de démonter le monument dans l'avenir pour de futures restaurations (ce qui constitue une opération très délicate qui risque de se reproduire relativement vite régulièrement si le monument était conservé à l'extérieur).
- Etant donné que le modèle en plâtre originel a été préservé, cette option donnerait l'opportunité de présenter simultanément l'originel et son modèle (à restaurer tous les deux), ce qui apporterait **une plus-value assez exceptionnelle au niveau éducatif**.
- la copie pourrait être réalisée à partir du modèle original en plâtre (qui a servi de moulage au monument d'origine). Il ne s'agirait donc pas d'un surmoulage du monument en bronze mais bien d'un 2^e tirage du plâtre, qui serait plus proche du monument original. Dans la mesure du possible, la réalisation de la copie pourrait se faire dans l'objectif de restituer et de présenter au grand public le **concept originel du sculpteur** (notamment au niveau des effets différents de dorures et de la polychromie d'ensemble). Il serait intéressant, dans ce cadre, de faire des simulations virtuelles en 3D.

N.B. : il conviendrait aussi de pousser plus loin l'étude de la correspondance de Julien Dillens à ce sujet. La question de la « patine » d'origine mérite également d'être précisée (p.ex. en faisant des sondages supplémentaires pour documenter l'éventuelle présence de traces de gomme-lacque, protégeant la patine d'origine).

- le **contact physique entre le public et l'objet de dévotion** (*in casu* la copie) serait maintenu. A cette fin, la copie devrait être conçue de manière à assurer sa durabilité (par ex. ne pas dorer à la feuille d'or mais jouer sur les degrés de matité et de polissage du laiton, ce qui serait aussi moins coûteux) et permettre le remplacement plus aisé des éléments qui seraient les plus « touchés » par le public (le bras, la grenouille, etc.).

Désavantages :

- **Perte d'authenticité** (perte du lien entre l'œuvre originale et le lieu pour lequel il a été conçu) ainsi qu'une certaine perte pour le culte de dévotion lié au monument. Toutefois cet argument pourrait être nuancé par l'expérience actuelle qui montre que la dévotion et le folklore perdurent même si l'originel n'existe plus *in situ*.

- Risque de perdre l'accès du public au monument originel si celui-ci n'est pas valorisé dans un contexte muséal adéquat.

- Augmentation du budget car on devrait aussi bien prévoir les moyens financiers pour restaurer le monument et la maquette que ceux pour réaliser la copie et la présentation au public. Dans ce cadre, il serait utile de se renseigner sur les fonds existants à la Fondation Roi Baudouin permettant de contribuer au financement de ce type de projet pour autant qu'il ait des retombées publiques et pédagogiques. La question de la possibilité d'obtenir une subvention régionale pour la réalisation de la copie devrait également être examinée par la Direction des Monuments et des Sites, dans la mesure où celle-ci contribuerait à la bonne conservation de l'œuvre originale.

Conditions :

Le choix de cette option est soumis à la condition explicite que le déplacement du monument à l'intérieur soit accompagné par **un projet muséologique concret** visant à rendre le monument accessible au public et à le présenter à côté de la maquette en plâtre. Ce projet devrait être assez **ambitieux** et miser sur une plus-value pédagogique et scientifique, tout en s'adressant au grand public. Il conviendrait, dès lors, de choisir un lieu stratégique, à proximité de l'emplacement originel du monument (pour éventuellement inclure la visite muséologique dans les parcours touristiques). L'hôtel de Ville constituerait le lieu à privilégier. En outre, le lieu de présentation devrait réunir toutes les conditions nécessaires à l'accueil du public et à la conservation de l'œuvre originale dans les meilleures conditions. Le concept muséologique pourrait même s'élargir à d'autres monuments et sculptures liés à la Grand-Place et son histoire (par ex. le Saint-Michel).

« Degré » de restauration du monument originel :

L'option de conserver le monument à l'intérieur permettrait, d'une part, de maintenir en place sans interventions importantes certains éléments qui devraient être remplacés si on remontait le monument à l'extérieur (par ex. le bras droit). D'autres éléments (p.ex. les pattes du cheval), devraient dans tous les cas subir des interventions structurelles.

D'autre part, cette option pourrait conduire à une restauration qui améliorerait sensiblement la lisibilité de l'originel, tout en dégageant, dans la mesure du possible, les dorures d'origine (permettant également de mieux documenter les nuances dans les dorures), selon les techniques les plus adéquates. La difficulté serait d'atteindre un juste équilibre de l'ensemble pour ne pas aboutir à un résultat trop contrasté (effet « patchwork »).

Le traitement du gisant et la restitution éventuelle de sa patine devraient également faire l'objet d'une réflexion.

Option 2 : remise en place et conservation du monument *in situ*

Avantages

- Maintien de l'œuvre originale à son emplacement d'origine, pour lequel, elle a été conçue, et maintien de l'objet de dévotion authentique (quoique en empêchant au maximum de le toucher...).

Désavantages

- Les risques de dégradation (accélérée) du monument sont d'autant plus grands que son état de conservation est déjà préoccupant. Le monument risque de devoir être restauré à nouveau après un certain nombre d'années (+ risque de devoir le re-démonter).
- La détérioration du monument suite aux frottements par le public et l'altération de sa lisibilité se poursuivront, sauf si une barrière physique était mise en place.
- Le retour à un aspect plus proche de l'original ne peut être envisagé car les parties dorées ne seraient pas dégagées.
- Le modèle en plâtre risque de ne pas être mis en valeur (ou de l'être moins) que dans le cas où il serait présenté à côté de l'œuvre originel.

Conditions

- Etudier et prendre des mesures pour protéger l'œuvre originale *in situ* ; mener des campagnes de sensibilisation du public et des guides.
- Assurer un « monitoring » et une observation régulière de l'état de conservation du monument.

Degré de restauration du monument originel

- La remise en place du monument à l'extérieur, sous les arcades de la maison L'Etoile, nécessiterait de remplacer davantage d'éléments détériorés et d'intervenir de manière plus invasive sur le gisant et le cavalier.
- Il conviendrait également d'assurer la stabilité du monument.
- Le dégagement de la dorure serait peu pertinent car cette intervention la mettrait à nu, rendant ainsi le monument plus sensible aux facteurs d'altération extérieurs, comme la réactivation des phénomènes de corrosion. En effet, la croûte de corrosion protège le monument en situation extérieure car elle ralentit les échanges hygrométriques. Un léger nettoyage suffirait.

Pour conclure, la CRMS encourage la Ville de Bruxelles à privilégier la première option (remplacement du monument par une copie ; présentation du monument original dans un contexte muséal adéquat, à côté de sa maquette, après leur restauration). Elle se tient à sa disposition pour poursuivre la réflexion sur ce sujet afin d'aboutir, dans les meilleures, délais au sauvetage et à la mise en valeur du monument.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente